

Edito du Maire

Quand vous lirez ces lignes, peut être en aurons nous fini avec ce printemps pluvieux, frais, terne pour enfin apprécier la lumière, le soleil et sa chaleur bienfaisante.

Par contre, nous n'en n'aurons pas fini avec la consultation électorale voulue par le Président de la République après la dissolution de l'Assemblée Nationale.

Les médias jacassent, supputent les chances des uns et des autres, nous parlent de chaos ; les politiciens font de la politique pas toujours avec noblesse.

Chez nous, à CUTS, l'abstention frôle les 50 % !

Chers concitoyennes, chers concitoyens, nos aïeux ont lutté pour ce bien précieux qu'est la démocratie. Honorons leur mémoire en votant avec empressement.

Je vous souhaite un bel été dans un climat serein.

Guy GODEFROY

SECRETARIAT DE MAIRIE



**Horaires d'ouverture du secrétariat
durant les mois d'été :**

lundi et jeudi de 10h00 à 12h00
mardi et vendredi 14h00 à 17h30



**fermeture du secrétariat de mairie
du 12 au 18 août 2024**

Permanence du Maire Les vendredis
de 17h00 à 19h00 sur rendez-vous

Contact : Place du Maréchal Leclerc

☎ 03.44.09.71. 📠 :03.44.09.23.48

✉ cuts@paysnoyonnais.fr

🌐 <https://www.cuts.fr>
(en cours d'actualisation)

AGENCE POSTALE



Place du Maréchal Leclerc, 60400 CUTS

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 09h30 à 11h30
samedi 9h00 à 12h00

☎ : 03.44.09.71.39



**L'agence postale communale
sera fermée
du 08 au 20 juillet 2024**

INFORMATIONS SALLE POGGIOLI

Les tarifs de location de la salle pour l'année 2024 sont :

- Les Cutsois et leurs enfants : 320 €
- Les personnes extérieures au village : 480 €
- La journée, mais uniquement en dehors des week-ends et des jours fériés : 190 €

Nouveau : vous sera proposé prochainement en location avec la salle, des mange-debout, des plateaux pour faire des tables rondes de 8 à 10 personnes.

LES VOIES PUBLIQUES ET LE BON VOISINAGE

Chaque habitant se doit de respecter certaines obligations



UTILISATION DES APPAREILS À MOTEUR

Les horaires à respecter pour le bricolage et le jardinage (tondeuse, coupe bordure, taille haies...) sont :

du lundi au vendredi :
de 8h00 à 12h00 et 13h30 à 19h30

Le samedi :
de 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00

Le dimanche et les jours fériés :
de 10h à 12h.



PROPRETÉ DE LA COMMUNE

Nous y arriverons en entretenant nos trottoirs (tonte, balayage, désherbage...), en taillant nos haies et nos arbres en limite de propriété pour ne pas empiéter sur le domaine public.

LES POUBELLES

Les ramassages se font :

les lundis matin pour les sacs jaunes (déchets recyclables),
les mardis matin pour les déchets ménagers.

Les poubelles sont à sortir au plus tôt la veille sans encombrer les trottoirs des voisins et doivent être rentrées après le passage des éboueurs afin de libérer les espaces publics.



Les sacs jaunes peuvent être retirés à la mairie ou à l'agence postale.

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Lors des vacances scolaires (1ère semaine des petites vacances scolaires (sauf Noël) et l'été du 08/07/2024 au 02/08/2024, le Centre Social Rural de Guiscard propose à CARLEPONT un Accueil de loisirs pour les enfants de 2 à 17 ans.

La participation financière des familles est fonction des revenus (au regard de l'avis d'imposition). La commune de Cuts participe à hauteur de 9€ par jour et par enfant Cutsois.



Pour tous renseignements et inscriptions :

Centre Social de Guiscard

63 rue de l'Épée, 60640 GUISCARD

☎ : 03.44.43.17.17 ✉ : accueil@csrguiscard.org

ANIMAUX

Je veille au comportement de mon animal afin de ne causer aucun trouble de voisinage (abolements intempestifs)

RAPPEL

La loi interdit formellement de nourrir les chats errants : article 120 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD).



RECENSEMENT

Suite au dernier recensement de la population, notre commune est repassée sous le seuil des 1000 habitants alors qu'en réalité nous sommes bien plus.

Nous rappelons donc l'importance de répondre à cette enquête car cela a une incidence sur les taux de subventions versées à la commune.



NIDS DE FRELONS

Il est indispensable de traiter et de détruire les nids de frelons asiatiques.

Vous devez contacter un spécialiste destructeur de nids d'insectes nuisibles. La réalisation de piège est efficace. Se référer au flyer disponible en mairie.

Pour information, il existe des professionnels à CHAUNY et CARLEPONT.



COLIS DE NOËL

Le samedi 14 décembre 2024 aura lieu la remise des colis de Noël pour les aînés âgés de plus de 67 ans.

Vous serez invités à les retirer à la salle annexe de la mairie le matin de 9h30 à 12h00 et l'après-midi de 14h00 à 17h00.

Des informations vous seront communiquées ultérieurement.





PLANTATION DES ARBUSTES

Le 13 février 2024, les élèves de l'école primaire de CUTS (CE1, CE2, CM1) ont joué aux jardiniers.

Avec l'aide de parents bénévoles, des professeurs des écoles et des employés communaux, ils ont planté 100 arbustes offerts par la Fédération des Chasseurs de l'Oise dans le cadre du projet « Sensibilis'haie ».

Des saules cendrés, des noisetiers, des poiriers, des groseillers, des pruniers etc... composent ce kit d'arbustes.

Les arbustes plantés ont bien repris, ils feront la joie des oiseaux et des insectes.

Cette plantation marque le début du reboisement de la Grande Allée et des rives.



REPAS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le repas organisé par le CCAS aura lieu **le dimanche 6 octobre 2024** à 12h00, salle POGGIOLI. Une animation musicale accompagnera cette manifestation. Cet événement, sur réservation, est ouvert à tous et fait la joie chaque année des participants (Cutsois, amis, famille). Ce repas est offert par le CCAS aux Cutsoises et Cutsois de plus de 67 ans. Une invitation leur sera adressée personnellement.

Des informations plus précises seront données courant septembre 2024. Les inscriptions seront à adresser en mairie.



APRES MIDIS ATELIERS

Après midi tricot crochet :

Le 2^{ème} jeudi de chaque mois est organisé un après midi « café tricot ou crochet » pour tous niveaux autour de partage de savoirs.

Il reprendra le **jeudi 12 septembre 2024 de 14h00 à 16h00** en salle annexe de la mairie. Cette activité est gratuite et conviviale.

Après midi rencontre :

Il a lieu le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 14h30 à 17h00 en salle annexe de la mairie. Ces moments conviviaux sont l'occasion de rompre l'isolement, partager un goûter, fêter son anniversaire, jouer aux cartes et à divers jeux de société. D'autres activités peuvent être proposées en fonction des demandes.

Toutes les personnes intéressées peuvent y participer quelque soit leur âge et sans inscription préalable.

Les **Après Midis Rencontres** reprendront à compter du jeudi 19 septembre 2024. Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, faites vous connaître auprès du secrétariat de mairie, et nous viendrons vous chercher.



A G E N D A

Dimanche 14 juillet

11h30 Dépôt de gerbe
au monument aux morts
12h00 vin d'honneur
suivi d'un repas
offert aux Cutsois



Inscription obligatoire

Dimanche 08 septembre

Brocante organisée par
l'association CUTS qui Bouge



Samedi 14 septembre

Sortie du CCAS à ROUBAIX
Informations données
ultérieurement



Vendredi 22 novembre

Soirée Beaujolais
organisée par l'association
En « Avent » CUTS



Samedi 30 novembre

Marché de l'Avent
organisé par l'association
En « Avent » CUTS



Samedi 31 août

Foulées cutsoises
organisées par l'ASCC



Samedi 07 septembre

21h30 Feu d'artifice à
la maison de retraite



Dimanche 06 octobre

Repas organisé par le CCAS
ouvert à tous



Inscription obligatoire

Dimanche 20 octobre

Marché artisanal
organisé par l'association
En « Avent » CUTS



Samedi 14 Décembre

Distribution du colis de Noël
aux aînés de 9h30-12h00 et
14h00-17h00 en salle annexe
de la mairie



Commémorations & Animation du 14 juillet 2024

- 11 h 30 : Rassemblement et dépôt de gerbe au monument aux morts.
- 12 h 00 : Vin d'honneur à la salle POGGIOLI
- 12 h 45 : Tous les Cutsois sont invités à partager un Repas (barbecue, bar à salades)
offert par la Municipalité. *Les boissons restent à la charge des participants.*
- 14 h 30 : Attribution du Prix de Pommery.
- 14 h 45 : Animation musicale « Au temps des guinguettes et année 80 »



Pour une bonne organisation, **vous devez vous inscrire en déposant impérativement le bulletin** ci-dessous au secrétariat de Mairie avant le vendredi 5 juillet 2024, accompagné d'un chèque de caution de 18 € par personne. Il vous sera rendu le 14 juillet ou encaissé en cas d'absence.

ATTENTION, LES PLACES SONT LIMITÉES. VEUILLEZ RÉSERVER AU PLUS VITE.

Bulletin d'inscription à retourner en mairie avant le **vendredi 05 juillet 2024**
avec votre paiement à **l'ordre du trésor public**

Nom Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Nombre de participants Cutsois :

Adulte (s) _____ Enfants (- 10 ans) _____ Chèque de caution 18 € par personne = _____ €

Nombre de participants extérieurs tarif unique adultes / enfants (tarif 18,00 €) :

Adulte (s) _____ Enfants (- 10 ans) _____ Chèque de 18 € par personne = _____ €